



Liberté • Egalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION  
HAUTS-DE-FRANCE

Amiens, le 25 mars 2019

## Communiqué de presse

# Mise à 2x2 voies de la RN 2 Déviation de Péroy-les-Gombries Démarrage des travaux



Après la mise en service des déviations de Gondreville et de Vaumoise en décembre dernier, l'État engage les travaux d'aménagement à 2x2 voies d'une nouvelle section de la Route Nationale 2 au niveau de Péroy-les-Gombries dans l'Oise.

La déviation de Péroy-les-Gombries s'inscrit dans le cadre du projet global de mise à 2x2 voies de la RN2 entre Paris et Soissons, déclaré d'utilité publique par décret en Conseil d'État le 22 octobre 2003. Le nouveau tracé de la RN2 contournera sur 3 km la commune de Péroy-les-Gombries, actuellement traversée par un important trafic de plus de 17 000 véhicules par jour, dont 20 % de Poids Lourds. Cela permettra ainsi de remédier aux problèmes de sécurité routière constatés dans ce secteur et de réduire les nuisances subies par les habitants de la commune.

Les travaux doivent prochainement débiter par la construction de l'ouvrage d'art de rétablissement en passage supérieur d'une voie communale qui relie Péroy-les-Gombries à Boissy-Fresnoy, communes qui perdront leurs accès directs à la RN2. En effet, le projet ne prévoit pas de nouvel échangeur sur la RN2 dans la mesure où des échangeurs existent déjà à 3,5 km vers Paris et 6,5 km vers Soissons.

Afin de rétablir la circulation des véhicules qui ne seraient pas autorisés sur la 2 x 2 voies et de désenclaver les communes de Péroy-les-Gombries et Boissy-Fresnoy, un itinéraire de substitution a été étudié et concerté entre l'État et les communes en 2013, et à nouveau en 2016.

A l'issue de cette concertation, les communes de Péroy-les-Gombries et Boissy-Fresnoy ont demandé que la solution réutilisant l'actuelle RN2, qui sera déclassée et rejoignant l'échangeur de Nanteuil-le-Haudouin avec la RD 136 soit retenue. Des délibérations en ce sens ont été prises par les collectivités en date du 13 juin 2016 et du 18 juillet 2016. Cet itinéraire permettrait ainsi de rétablir l'ensemble des accès existants des communes sans allongement de parcours, ni perte de temps par rapport à la situation actuelle, tout en améliorant les conditions de sécurité des usagers pour accéder à la RN2.

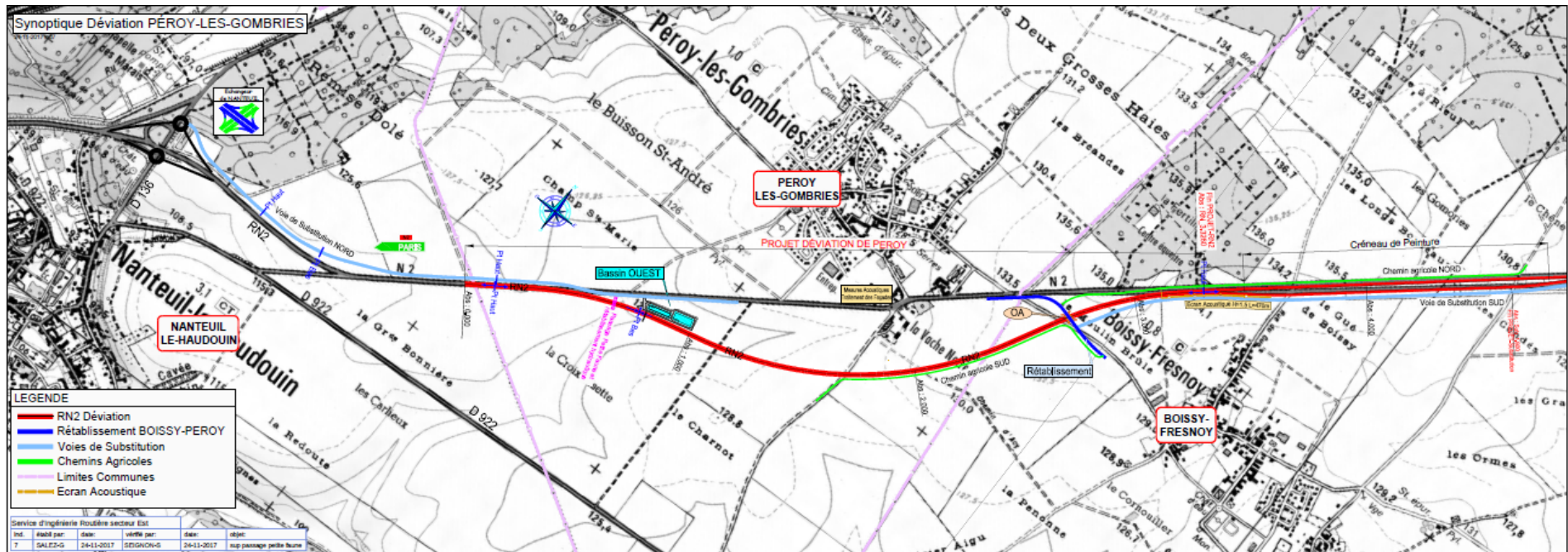
Les communes continuent toutefois de demander la réalisation d'un échangeur. Un tel aménagement nécessiterait la réalisation préalable d'études d'opportunité puis d'une procédure d'utilité publique. Ces procédures pourraient le cas échéant être menées par l'État à l'issue de la réalisation de la déviation de Péroy-les-Gombries de la même manière que pour l'échangeur de Silly-le-Long. Leur calendrier serait distinct de celui de la réalisation de la déviation de Péroy-les-Gombries dont les travaux débutent avec un objectif de mise en service fin 2021. Dans tous les cas, la réalisation d'un tel échangeur ne dispenserait pas de la réalisation de l'itinéraire de substitution indiqué plus haut.

L'opération « RN2 – Déviation de Péroy-les-Gombries à 2x2 voies » est financée par l'État, la Région Hauts-de-France et le Département de l'Aisne dans le cadre du Contrat Plan Etat Région, à hauteur de 26,2 M€.

La maîtrise d'ouvrage des opérations est assurée par la DREAL Hauts-de-France et la maîtrise d'oeuvre par la DIR Nord.

(Cf Plan de l'aménagement page suivante)

## PLAN D'AMENAGEMENT DE LA DEVIATION DE PEROY-LES-GOMBRIES



### LEGENDE

- RN2 Déviation
- Rétablissement BOISSY-PEROY
- Voies de Substitution
- Chemins Agricoles
- Limites Communes
- Ecran Acoustique